

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
27 juillet 2020 à 20 heures 30

Convocation du 21 juillet 2020

Etaient présents : Mme CHÉNÉ Sonia, M. CORDIER François, Mme COURTOIS Françoise, Mme DARTEIL Denise, M. DEVEAU Grégory, Mme DURAND-OGEREAU Marie-Annick, Mme GIRARDEAU Aurélie, Mme GOLKHE Nathalie, Mme GUIBERT Noëlle, M. GUINHUT Henri, Mme HUET Karen, M. JUSTEAU Jean-Paul, M. LOUVET Michaël, Mme LOUVIOT Christelle, M. MARTIN Marc, M. MARTON François, Mme MÉTAYER Sophie, M. MOREAUX Frédéric, M. NEAU Fabien, M. PAILLAT Nicolas, Mme PAILLOCHER Anne, M. POLART José.

Excusés : Monsieur Marc OGEREAU donne pouvoir à Monsieur François CORDIER.

Secrétaire de séance : Madame Françoise COURTOIS.

A noter ci-dessous le nom, prénom et l'heure d'arrivée pour les élus qui arrivent après 20 heures 30 :
Monsieur François CORDIER est arrivé à 20 heures 42.
Monsieur Frédéric MOREAUX a quitté la séance à 21 heures 55.

Délibération rajoutée à l'ordre du jour du conseil municipal : participation extension réseau électricité (SIEM) rue des caves, commune déléguée Ambillou-Château.

Délibération désignation référent sécurité routière

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'à la demande du service de Coordination Sécurité Routière de la Préfecture en date du 16 juillet 2020, il convient que le conseil municipal désigne un référent sécurité routière.

Candidate : Madame Sonia CHÉNÉ

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 23 voix pour désigne Madame Sonia CHÉNÉ comme référent sécurité routière.

Délibération appel d'offres travaux de voirie programme 2020

Madame le Maire rend compte au Conseil Municipal du résultat d'appel d'offres pour les travaux de voirie programme 2020.

Monsieur Jean-Paul JUSTEAU, Conseiller Municipal, étant concerné par ce dossier quitte la séance.

L'entreprise COLAS d'Angers proposée par la commission d'appel d'offres, pour un montant total de travaux de 91 486.75 € HT soit 109 784.10 € TTC

Variante 1 : 16 767.50 € HT soit 20 121.00 € TTC

Variante 2 : 23 434.84 € HT soit 28 121.81 € TTC

Total de travaux : 131 689.09 € HT soit 158 026.91 € TTC

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 21 voix pour, 1 abstention, confirme le choix de l'entreprise COLAS d'Angers pour un montant total de travaux de 91 486.75 € HT soit 109 784.10 € TTC, variante 1 de 16 767.50 € HT soit 20 121.00 € TTC et variante 2 : 23 434.84 € HT soit 28 121.81 € TTC, pour un total de travaux de 131 689.09 € HT soit 158 026.91 € TTC et charge Madame le Maire signer les documents administratifs relatifs à ce dossier.

Délibération désignation des représentants pour le renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite au renouvellement du conseil municipal de Tuffalun, il est nécessaire de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Cette commission est composée du maire ou de son adjoint et de six commissaires.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 23 voix pour, valide la présente liste qui sera annexée à la présente délibération.

Délibération participation extension réseau électricité (SIEML) rue des caves, commune déléguée Ambillou-Château

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre reçue du SIEML en date du 17 juillet 2020 suite à une demande de certificat d'urbanisme n° CU04900320D0044 au nom de Madame GAULTIER Elisabeth, parcelle cadastrée section YA, numéro 58, pour un projet de construction d'habitations au 1 rue des Caves, Ambillou-Château, 49700 TUFFALUN.

Le montant de la participation de la commune de Tuffalun pour l'extension du réseau est de 4 003.00 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal par 12 voix pour, 3 voix contre, 8 abstentions, émet un avis favorable à la participation de la commune de Tuffalun pour un montant de 4 003.00 € relative au dossier ci-dessus présenté et charge Madame le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Informations et questions diverses

Contrat à durée déterminée pour un adjoint technique aux services techniques.

Monsieur Damien GARDES est engagé du 06 juillet 2020 au 08 novembre 2020, à raison de 35 heures par semaine en qualité d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe contractuel.

Dossier déclaration préalable tiny house.

Demande faite par Monsieur et Madame LEMAIRE, La Haute Coudre à Louerre.

Projet à débattre pendant les ateliers du PLU.

Acquisition distributeurs de solution hydroalcoolique pour les bâtiments communaux

Le Centre Communal d'Action Sociale propose d'être vigilant et prêt pour les nouveaux protocoles qui vont certainement arriver pour la rentrée de septembre en équipant tous nos ERP avec des distributeurs de solution ou gel hydroalcoolique ainsi qu'avec une provision de masques suffisante pour tout notre personnel.

Nous proposons d'acheter tout d'abord un distributeur à 19.90 € et de voir si le modèle correspond à nos attentes avant d'acheter les 20 dont la commune aurait besoin. Les coûts seraient à la charge de la commune.

Avis favorable.

Convention location des salles des loisirs par les associations.

Un groupe de travail a élaboré une proposition de convention mise à disposition de locaux 2020/2021. Celle-ci est finalisée puis votée par le conseil municipal (moins une voix).

Cette convention sera proposée et à signer par chaque association. Elle sera envoyée à chaque représentant d'association et une réunion d'information aura lieu le 4 septembre prochain, à 19 heures.

SIEML

Enfouissement des réseaux à partir du 3 août prochain, sur Noyant-La-Plaine.

Terrain de foot

Consultation début septembre.

Ambillou Bois de Chauffage :

Reprise au 5 octobre 2020 par Monsieur Yoann SIMON. Il recherche un logement 3 chambres sur Ambillou-Château.

Epicerie

Proposition d'achat reçue de Monsieur FADILI.

Avis favorable pour travailler sur le projet de demande d'achat de Monsieur FADILI pour son local commercial.

Plan de sauvegarde

Trois groupes de travail : Monsieur Nicolas PAILLAT.

Don terrain à Louerre

Monsieur Jean-Paul BOUTIN ferait don d'un terrain à la Dronière, Louerre, près du plan d'eau et de l'allée de la fontaine.

Feuillet

Parution du 1^{er} feuillet début septembre : dernier délai pour proposer un article, le 31 juillet, article à envoyer sur mairie@tuffalun.fr